Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20261105-M_2026_0080-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

N° de délibération
M-2026/0080

L'an deux mille vingt-six, le 5 Novembre à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 28 Octobre 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien – Mme LAUNAY Estelle – Mme CHARLES Annie – Mr KERGREOHENN Eric – Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie - Mr BUSSON Ludovic - Mme LE SEYEC Sandrine – Mr BARTHELEMY Miguel - Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loic - Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Néant

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Daniel LORAND

OBJET : MARCHES PUBLICS : PISTE CYCLABLE DE LA RUE CHATEAUBRIAND

Monsieur Daniel LORAND, adjoint à la voirie, communique à l'assemblée la décision de la Commission d'appels d'offre concernant la réalisation d'une piste cyclable Rue Chateaubriand.

Entreprises	Montant H.T
PIGEON BRETAGNE SUD	49 784,34 €
EIFFAGE	42 565,00 €
COLAS	48 825,45 €
EUROVIA	49 956,80 €
ROUDENN TP	54 243,90 €

La Commission d'appel d'offres a retenu l'offre la mieux disante de la société EIFFAGE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

PREND ACTE de l'attribution du marché portant sur la réalisation d'une piste cyclable Rue Chateaubriand à l'entreprise EIFFAGE pour un montant de 42 565,00 € H.T

DONNE tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération et notamment la signature des devis de travaux.

Pour copie conforme
BREHAN, le 6 Novembre 2026
Le Maire

MAIRIE DE BREHAN
56580 (MORBIHAN)